

Points clés

- **Démarrage tardif de l'épidémie** (deux à trois mois plus tard) par rapport aux saisons précédentes
- **Une épidémie plus importante et plus étendue dans le temps que les années précédentes**
- **Sortie de phase épidémique en S41 (mi-octobre) mais une circulation du virus encore supérieure aux années précédentes**
 - 810 passages aux urgences enregistrés jusqu'en S42, 38% d'hospitalisations secondaires au passage l'ensemble de la période
 - 236 VRS (Virus Respiratoire Syncytial) détectés dans la surveillance virologique pour l'année 2021
- **Début d'épidémie en métropole** (douze régions en phase épidémique en S43)

Surveillance des passages aux urgences du CHM (OSCOUR®)

En 2021, comme en France métropolitaine et dans de nombreuses régions du monde, un décalage de plusieurs mois du début de l'épidémie de bronchiolite est observé par rapport aux années précédentes. A Mayotte, la recrudescence saisonnière débute habituellement en janvier, le pic épidémique survient en février et l'épidémie se termine à la fin de l'été austral.

En 2021, le pic épidémique a été atteint en S22 (**début juin**) avec 57 passages aux urgences signalés pour bronchiolite chez les moins de 2 ans, soit 32% de l'activité dans cette tranche d'âge (Figure 1); cette même semaine 32% des passages aux urgences pour bronchiolite était suivi d'une hospitalisation et les bronchiolites représentaient 53% des hospitalisations d'enfants de moins de deux ans.

L'intensité de cette épidémie semble avoir été plus importante que celles des précédentes saisons (Figure 2) : au total 810 passages d'enfants de moins de deux ans pour bronchiolite et 307 hospitalisations ont été enregistrés entre la S01-2021 et la S42-2021.

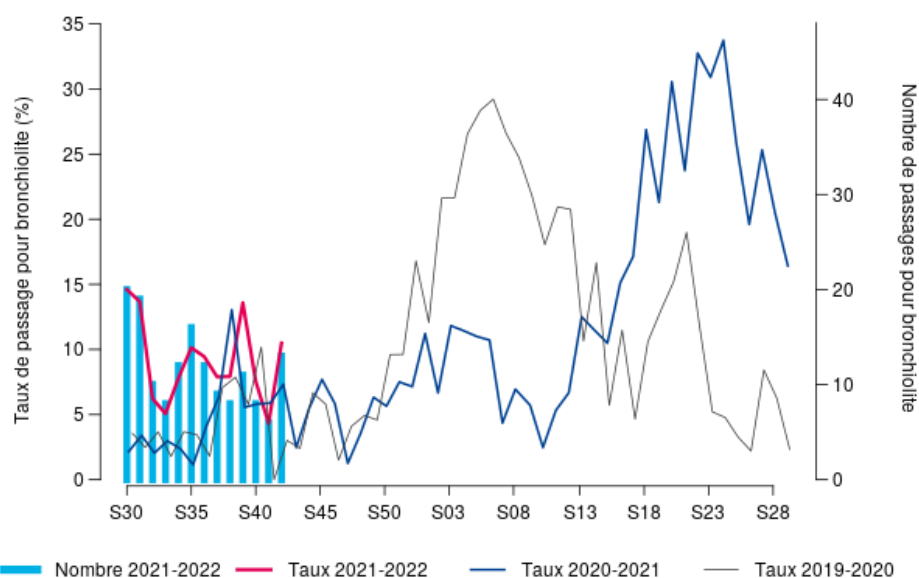
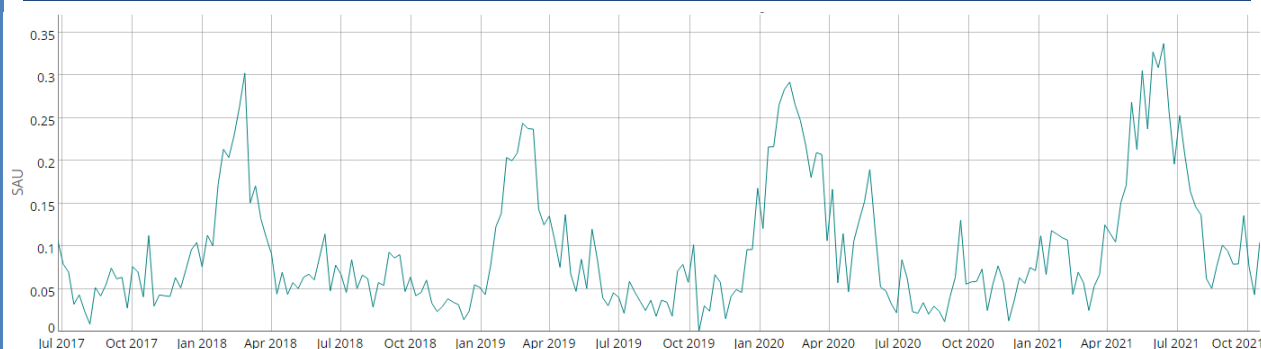


Figure 1 – Distribution hebdomadaire du taux et du nombre de passages aux urgences du Centre Hospitalier de Mayotte pour bronchiolite chez les moins de 2 ans, 2018-2021

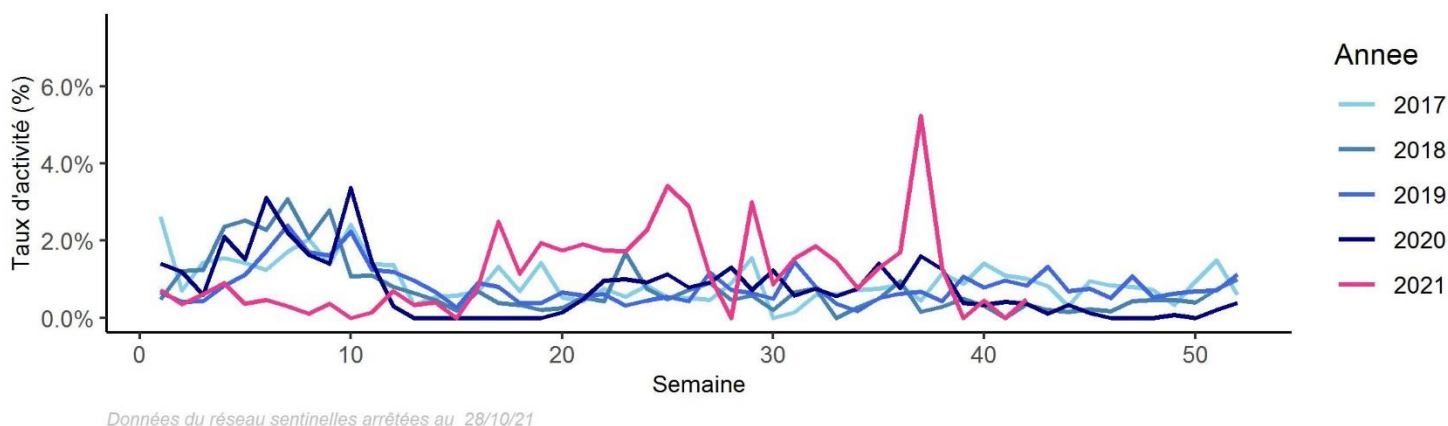
Figure 2 – Proportion hebdomadaire de passage pour bronchiolite parmi les passages aux urgences du Centre Hospitalier de Mayotte chez les moins de 2 ans, S26-2017-S42-2021



Surveillance du réseau de médecins sentinelles de Mayotte

En 2021, les données de surveillance de médecins sentinelles sont concordantes avec celles du réseau OSCOUR® : celles-ci confirment le caractère tardif de l'épidémie par rapport aux saisons précédentes, une incidence plus élevée ainsi qu'une durée plus longue. Avec quelques variations, les taux d'activité pour bronchiolite sont restés supérieurs aux niveaux des saisons précédentes de la semaine 16 à la semaine 38 2021 (Fig. 3).

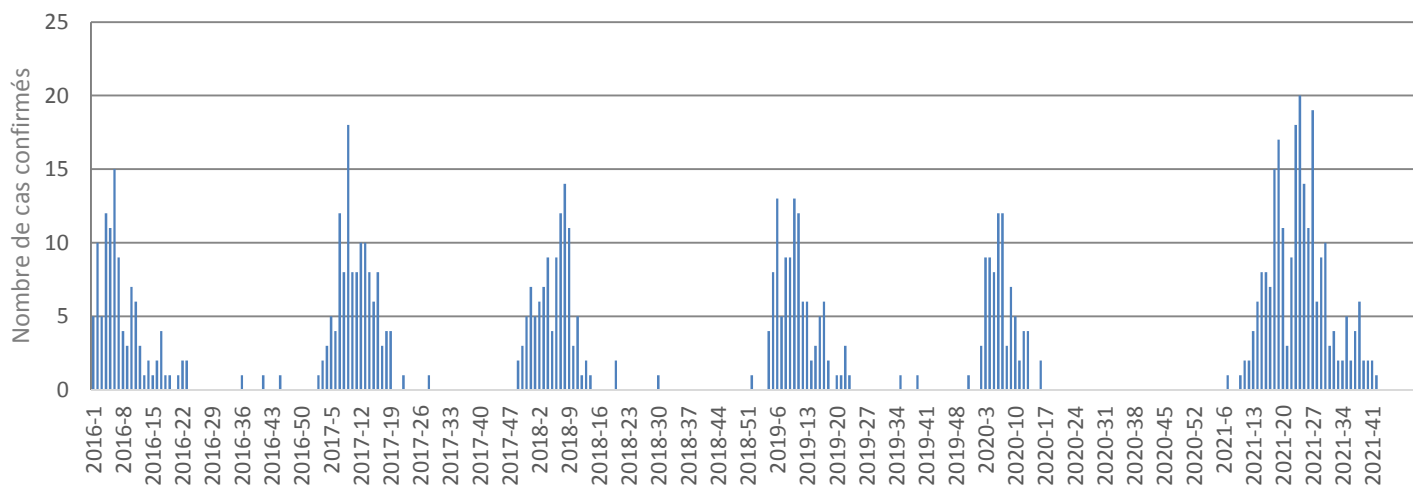
Figure 3 - Evolution hebdomadaire du taux de consultations pour bronchiolite (pourcentage parmi les actes, réseau de médecins sentinelles), Mayotte, S01/2017-S42/2021



Surveillance virologique

Les données de surveillance virologique rendent également compte de la singularité de cette épidémie en terme d'incidence (236 cas confirmés) et de durée de celle-ci (16 semaines avec un nombre de cas hebdomadaires supérieur à 5). Pour comparaison, l'épidémie 2019 avait totalisé 9 semaines avec un nombre de cas hebdomadaire supérieur à 5, pour un nombre total de 110 cas (Fig. 4).

Figure 4 – Evolution hebdomadaire du nombre de tests positifs pour virus respiratoire Syncytial, CHM, S01/2016-S42/2021



Pour en savoir plus

Prévention : comment diminuer le risque de bronchiolite

Un document grand public intitulé "Votre enfant et la bronchiolite" est disponible sur le site de Santé publique France : [brochure](#)

Dossier sur la bronchiolite : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/bronchiolite>

Points épidémiologiques à Mayotte : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/publications/#tabs>

Cellule Mayotte de Santé publique France
Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr

Diffusion : mayotte@santepubliquefrance.fr

Nous remercions les médecins et pharmaciens sentinelles de Mayotte, les équipes du service d'urgence du CHM ainsi que les biologistes du laboratoire du CHM, pour leur participation à la surveillance et au recueil de données.

Cellule Mayotte :
BP 410, 97600 Mamoudzou, Mayotte
Tél. : +262 (0)2 69 61 83 04
Fax dématérialisé : +262 (0)2 62 93 94 57